

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 FEVRIER 2014**

Réf. : MDD/AN

L'an deux mille quatorze, le 25 février à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Mireille DOMENECH DIANA, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SÉANCE :

Miren SERVONNET, David CHIZAT, Mireille AULAS (ARRIVEE A 18H40), Guy BRUNETTI, Jocelyne ROCCA, Vincent ROSATI, Evelyne NICOLE, Daniel DELEAZ, Philippe VILLAR, Arlette TSACRIOS, Mireille DOMENECH DIANA, Geneviève CARECCHIO, Antoine PLASSON FAVORITI, Brahim CHENANI, Martine DESFAYES, Alain SAINT PATRICE, Jean Pierre FERRANDES, Habiba BEN KMICHA, Joëlle OLIVA, Alain FOCACHON, Marie Thérèse COULLET, Daniel TOINET, Jérôme MOROGE, Jocelyne CLAUZIER, Marguerite LENOBLE et Patrice LANGIN.

ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mireille AULAS arrivée à 18h40 a donné pouvoir à Mireille DOMENECH DIANA.
Mahée STIEBER a donné pouvoir à Miren SERVONNET
Nesrine TABBOUBI a donné pouvoir à David CHIZAT.

ABSENTS :

Michelle LOMBARDI

1) APPEL NOMINAL

2) DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Antoine PLASSON FAVORITI est désigné secrétaire de séance.

3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2014

Madame le Maire met aux voix le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 janvier 2014.

Le Conseil Municipal à l'**unanimité** approuve le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2014.

COMPTE RENDU AFFICHE DU 26 FEVRIER au 26 MARS 2014

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR :

ACTES DE GESTION

Compte-rendu au Conseil Municipal des actes de gestion - Rapporteur Mireille DOMENECH DIANA

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE**, pour la période du 14 janvier au 13 février 2014, des actes de gestion accomplis par Madame le Maire en application de la délibération du 30 juin 2009.

AFFAIRES GENERALES

1) Budget Primitif 2014 : subventions aux clubs sportifs.- Rapporteur Miren SERVONNET :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes aux clubs sportifs :

Entente cycliste	1 592,00 €
USMPB Basket	16 908,00 €
USMPB Football	15 186,00 €
Plongée	1 834,00 €
Aïkido club	3 398,00 €
Groupement bouliste	1 175,00 €
Judo Club	12 387,00 €
PLPB	43 948,00 €
Tennis club	3 069,00 €
Boules des Gones (Grand prix de la Municipalité)	1 800,00 €

Dit que la dépense correspondante de 101 297,00 euros est inscrite au Budget primitif 2014 chapitre 65.

2) Subvention exceptionnelle / maison médicale du sud ouest lyonnais.- Rapporteur Alain FOCACHON

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, 1 abstention (Geneviève CARACCHIO du groupe « Pierre-Bénite l'Avenir au Quotidien») par ailleurs Alain SAINT PATRICE du groupe « Pierre-Bénite l'Avenir au Quotidien » **ne prend pas part au vote**.

Accorde une subvention de 2 000 euros à l'association Maison médicale de garde du Sud Ouest Lyonnais pour accompagner sa création.

Dit que les crédits sont prévus au budget primitif 2014 chapitre 65

3) Convention générale entre la commune et l'Office Municipal du Sport de Pierre Bénite. Rapporteur Miren SERVONNET :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la convention générale entre la commune de Pierre-Bénite et l'Office Municipal du Sport de Pierre Bénite.

Autorise le Maire à la signer.

4) Convention générale entre la commune et l'Union Sportive Municipale Pierre-Bénite Basket. Rapporteur Miren SERVONNET :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la convention générale entre la commune de Pierre-Bénite et l'Union Sportive Municipale Pierre-Bénite Basket.

5) Convention générale entre la commune et le Tennis Club de Pierre-Bénite. Rapporteur Miren SERVONNET :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la convention générale entre la commune de Pierre-Bénite et le Tennis Club de Pierre-Bénite.

6) Convention générale entre la commune et le Judo Club de Pierre-Bénite Rapporteur Miren SERVONNET :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la convention générale entre la commune de Pierre-Bénite et le Judo Club de Pierre-Bénite.

Autorise le Maire à la signer.

7) Convention générale entre la commune et l'Entente Cycliste Pierre-Bénite / Saint Genis Laval Rapporteur Miren SERVONNET :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la convention générale entre la commune de Pierre-Bénite et l'Entente Cycliste Pierre-Bénite / Saint Genis Laval

8) Subvention exceptionnelle à l'Harmonie l'Abeille n°1. Rapporteur Evelyne NICOLE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Harmonie l'Abeille d'un montant de 129 €.

DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2014 chapitre 65.

9) Subvention exceptionnelle à l'Harmonie l'Abeille n°2. Rapporteur Evelyne NICOLE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Harmonie l'Abeille d'un montant de 350 €.

DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2014 chapitre 65.

DIRECTION DES RESSOURCES

10) Contrat pluriannuel Conseil général / Ville Demande de subvention Action n°2 - Isolation toiture du foyer des personnes âgées – Foyer Ambroise Croizat – Rapporteur Vincent ROSATI :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le plan de financement de l'opération ci-après

N° programme	N° opération	Priorité	Intitulé opération	Coût opération H.T.	Autres subv.	Montant dépense subventionnable	Taux	Montant participation Conseil général
35	2	REQ	Isolation toiture du foyer Ambroise Croizat	75 000 €		75 000 €	25 %	18 750 €

AUTORISE Madame le Maire à solliciter la participation financière du Conseil Général pour un montant de 18 750 € dans le cadre du contrat pluriannuel.

Arrivée de Mireille AULAS à 18h40.

11) Demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire pour la création d'une salle d'exposition avec mise aux normes accessibilité du bâtiment – Rapporteur Geneviève CARECCHIO :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté,

AUTORISE Madame le Maire à solliciter une participation financière au titre de la réserve parlementaire.

12) Participation SIVAL pour 2014 – Rapporteur Arlette TSACRIOS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de budgétiser la totalité de sa participation au Syndicat intercommunal pour les vacances et les loisirs (SIVAL) pour l'année 2014.

DIT que la dépense de 8 250 euros est prévue au budget 2014 sur l'imputation 65.40.6554.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

13) Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel et de services associés / avenant n°1 – Rapporteur Alain SAINT PATRICE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE l'avenant n°1 ci-joint, entériné par le comité syndical du SIGERLY du 11 décembre 2013, relatif à l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel et

de services associés coordonné par le SIGERLY en application de sa délibération du 2 octobre 2013.

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

14) Extension du DOJO / Choix des entreprises – Rapporteur Daniel DELEAZ :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Approuve le choix des entreprises suivantes

Lot n°	Désignation	Entreprise	Estimation H.T.	Montant offre de base	Option
1	Déconstruction – Maçonnerie - Charpente	Entreprise LACHANA 69340 FRANCHEVILLE	145 000, 00	138 649, 32	
2	Couverture - Etanchéité	APC ETENCHEITE 69330 PUSIGNAN	34 000, 00	25 996, 00	3 045, 00
3	Façades	Aucune offre, consultation relancée			
4	Menuiseries extérieures - Métallerie	DENJEAN 69850 ST MARTIN EN HAUT	54 000, 00	62 141, 00	
5	Plâtrerie – Cloisons – faux plafond	LARDY SAS 69230 ST GENIS LAVAL	38 000, 00	28 898, 78	3 168, 06
6	Menuiseries intérieures	EURL CMGB 69390 CHARLY	29 000, 00	19 534, 96	
7	Carrelage - Faïence	C.M.M. / SOMACO 69883 MEYZIEU	10 000, 00	8 546, 08	
8	Sols collés	SA AUBONNET ET FILS 69470 COURS LA VILLE	23 000, 00	9 468, 29	
9	Equipements sportifs	MARTY SPORTS 26000 VALENCE	20 000, 00	21 428, 76	
10	Aménagement extérieur	MACONNERIE DU CLUZEL 69002 ST PRIEST	20 000, 00	13 592, 50	
11	Electricité CFO –CFA	SARL ELEC PLUS 69690 BRUSSIEU	36 000, 00	35 260, 00	
12	Chauffage – Ventilation = plomberie Sanitaire	IDROLICO 42550 USSON EN FOREZ	110 000, 00	96 570, 15	

15) Extension de la salle de restauration Ecole Jean Lurçat / Permis de construire et consultation des entreprises – Rapporteur Philippe VILLAR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Autorise Madame le Maire à signer et à déposer toutes les pièces administratives nécessaires au dossier, et notamment la demande du permis de construire.

Autorise Madame le Maire à lancer la consultation des entreprises sous forme d'une procédure adaptée et à signer toutes les pièces nécessaires à la passation des marchés

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

16) Subventions de la commune de Pierre-Bénite dans le cadre du Plan de soutien au logement 2014 de la Communauté urbaine de Lyon – Rapporteur Daniel DELEAZ :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DIT que les crédits sont prévus au chapitre 204 en 2014.

DECIDE du versement de la subvention Ville sur le compte du notaire chez qui sera signée la vente, après réception de l'ensemble des pièces précitées dans les modalités d'octroi de la subvention.

Le Maire lève la séance à 19h 05